



**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

Chiffres clés et faits marquants de l'exercice	3
CHIFFRES CLÉS	3
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	4
États financiers consolidés	5
Notes annexes aux états financiers consolidés	11
NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	13
NOTE 4 - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	16
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	24
NOTE 6 - PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	27
NOTE 7 - AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	31
NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	33
NOTE 9 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	39
NOTE 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	41
NOTE 11 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	49
NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES ET DES DETTES OBLIGATAIRES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	52
NOTE 13 - RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	53
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020	54

Chiffres clés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	56 182	54 092
Résultats des co-entreprises	6.2	342	360
EBITDA		18 657	15 333
Résultat opérationnel récurrent		10 461	7 866
Coût de l'endettement financier net	10.1.5	(2 170)	(1 511)
Résultat net de la période - part du Groupe		3 231	2 843
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		76 143	77 191
Endettement financier net		52 324	45 499
Investissements opérationnels		(9 566)	13 964
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	12.3	34,34	29,56
Dividende par action (en dirhams)	12.2	54,30	40,73

Faits marquants de la période

Contribution d'OCP à la lutte contre la pandémie de Covid-19

Afin d'atténuer l'impact du coronavirus sur l'économie nationale, le Maroc a décrété, conformément aux instructions royales, la création d'un fonds spécial pour faire face à la pandémie de COVID-19. Dans un esprit de solidarité et de patriotisme et en tant qu'acteur national de premier plan, le Groupe OCP a octroyé 3 milliards de dirhams à ce fonds, renforçant ainsi l'effort citoyen commun de plusieurs entreprises et autres contributeurs.

COVID-19 : La stratégie du Groupe face à la crise mondiale

Depuis le début de l'année 2020, OCP opère à un rythme normal et ce malgré le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19.

En effet, OCP continue de servir ses clients sur le marché national et international dans le cadre d'un Plan de Continuité d'Activité qui permet le maintien des opérations de production minière et chimique sur tous ses sites, à cadence usuelle, tout en garantissant la sécurité et la santé des collaborateurs.

Au niveau logistique, OCP maintient une activité de chargement et de déchargement normale, en coordination avec les autorités portuaires, et en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies, pour assurer une continuité.

Le secteur d'activité du Groupe, étant hautement stratégique dans la chaîne de sécurité alimentaire mondiale, il est à ce jour épargné par les différentes dispositions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 et les conséquences économiques qui en découlent à l'international.

Depuis le début de la crise, de nombreux gouvernements ont reconnu les engrais comme un produit ou une industrie « essentielle », mettant en œuvre les politiques nécessaires pour garantir que la chaîne d'approvisionnement en engrais puisse continuer à fonctionner correctement.

Affaire MOSAIC Company

Mosaic Company (« Mosaic »), concurrent du Groupe OCP notamment sur le marché américain, a initié une requête en date du 26 juin 2020 auprès du Département du commerce des États-Unis (« **DOC** ») et de la Commission du commerce international des États-Unis (« **ITC** ») alléguant que les importations d'engrais phosphatés en provenance du Maroc et de Russie ont été subventionnées et que ces subventions causent ou menacent de causer un préjudice significatif à l'industrie locale, dont Mosaic fait partie.

À la suite de l'introduction de la requête par Mosaic, le DOC a décidé le 16 juillet 2020 d'initier une investigation. À la suite des différentes phases de l'investigation, le DOC a publié sa décision finale le 9 février 2021 relative à l'existence de subventions passibles de droits compensateurs fixés à 19,97 % ad valorem. L'ITC a également conclu le 11 mars 2021 à l'existence d'un préjudice du aux importations en provenance du Maroc et de la Russie. L'ordonnance finale concernant les droits compensateurs est attendue d'ici la fin du mois de mars, et elle sera suivie de la publication par l'ITC des fondements de sa décision de manière publique au plus tard le 13 avril 2021.

Événements postérieurs à la clôture

Comme précédemment mentionné dans les faits marquants relatifs à l'affaire Mosaic, la décision de l'ITC fixant les droits compensateurs à 19,97 % constitue le principal événement postérieur à la clôture.

Compte de résultat consolidé de la période

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	56 182	54 092
Production stockée		(1 633)	1 901
Achats consommés	4.2.2	(18 123)	(21 768)
Charges externes	4.2.2	(8 224)	(9 738)
Charges de personnel	5.1	(9 099)	(9 213)
Impôts		(306)	(319)
Résultats des co-entreprises	6.2	342	360
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		(435)	(68)
Autres produits et charges récurrents		(48)	86
EBITDA		18 657	15 333
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(8 196)	(7 467)
Résultat opérationnel récurrent		10 461	7 866
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(4 199)	(1 504)
Résultat opérationnel		6 262	6 362
Coût d'endettement financier brut		(2 437)	(1 988)
Produits financiers des placements		266	477
Coût d'endettement financier net	10.1.5	(2 171)	(1 511)
Résultat de change sur dettes et créances financières	10.2.3	654	50
Autres produits et charges financiers	10.2.3	(449)	(161)
Résultat financier		(1 966)	(1 622)
Résultat avant impôt		4 295	4 741
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(904)	(1 725)
Résultat net de la période		3 391	3 016
Résultat net part du Groupe		3 231	2 843
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		160	173
Résultat de base et dilué par action en dirhams	12.3	34,34	29,56

État du résultat global consolidé

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	3 391	3 016
Écarts actuariels	(301)	(711)
Impôts	61	143
Éléments non recyclables en résultat	(239)	(568)
Écarts de conversion	(128)	(37)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	1 474	(55)
Impôts	(336)	12
Éléments recyclables en résultat	1 010	(80)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	771	(647)
Résultat global consolidé	4 162	2 368
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>4 002</i>	<i>2 195</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>160</i>	<i>173</i>

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	10.1.3.1	6 428	13 487
Actifs financiers de trésorerie		7	573
Stocks	4.2.4	13 552	14 996
Créances clients	4.1.2.2	8 657	8 142
Autres actifs courants	7.3	17 689	15 124
Total actifs courants		46 333	52 323
Actifs non courants			
Actifs financiers non courants	10.2.2	1 119	1 021
Participation dans les co-entreprises	6.1	5 286	3 882
Actifs d'impôt différé	11.4	620	79
Immobilisations corporelles	8.2	109 493	108 464
Immobilisations incorporelles	8.3	2 476	1 095
Total actifs non courants		118 994	114 542
Total Actif		165 326	166 864

États financiers consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2020	31 décembre 2019
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	11 795	7 267
Provisions courantes	9.3	448	353
Dettes commerciales	4.2.5	15 332	15 010
Autres passifs courants	7.4	5 661	6 383
Total passifs courants		33 236	29 014
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	46 964	52 292
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.3	5 646	5 380
Autres provisions non courantes	9.3	591	519
Passifs d'impôt différé	11.4	1 295	1 031
Autres passifs non courants		3	
Total passifs non courants		54 500	59 223
Capitaux propres part du groupe			
Capital social	12.1	8 288	8 288
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées part Groupe		45 927	47 364
Résultat net part Groupe		3 231	2 842
Capitaux propres part du Groupe		76 143	77 191
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		1 447	1 436
Total Capitaux propres		77 591	78 627
Total passif et capitaux propres		165 326	166 864

Variation des capitaux propres consolidés

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Titres super subordonnés ⁽²⁾	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	8 288	18 698	(2 676)	9 489	40 570
Affectation du résultat de l'exercice 2019					5 425
Résultat global consolidé de l'exercice 2019			(568)		
Coupons titres super subordonnés				(414)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(3 346)
Autres					(31)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	8 288	18 698	(3 244)	9 075	42 618
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2020	8 288	18 698	(3 244)	9 075	42 618
Affectation du résultat de l'exercice 2020					2 843
Résultat global consolidé de l'exercice 2020			(239)		
Coupons titres super subordonnés				(410)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(4 461)
Autres					(180)
Capitaux propres au 31 décembre 2020	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de dirhams sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle ⁽⁵⁾	Total capitaux propres
(236)	(521)	(250)	5 425	78 787	1 430	80 218
			(5 425)			
(37)		(43)	2 843	2 195	173	2 368
				(414)		(414)
				(3 346)	(170)	(3.516)
				(31)	2	(29)
(273)	(521)	(293)	2 843	77 191	1 436	78 627
(273)	(521)	(293)	2 843	77 191	1 436	78 627
			(2 843)			
(128)		1 139	3 231	4 002	160	4 162
				(410)		(410)
				(4 461)	(170)	(4 631)
				(180)	22	(158)
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 447	77 591

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidés (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁵⁾ Représente la part des actionnaires minoritaires dans la filiale JFCV.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2020	31 décembre 2019
EBITDA		18 657	15 333
Subventions et dons accordés ⁽¹⁾		(3 963)	(1 140)
Autres charges et produits non courants		(68)	(51)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs		(23)	(91)
Résultats des co-entreprises		(342)	(360)
Autres		(895)	(652)
Marge brute d'autofinancement		13 366	13 039
Incidence de la variation du BFR		(2 287)	248
Stocks		1 324	(1 777)
Créances commerciales		(546)	2 142
Dettes commerciales fournisseurs		(38)	1 506
Autres actifs et passifs courants		(3 027)	(1 622)
Impôts versés		(1 288)	(1 291)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		9 791	11 996
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(9 566)	(13 964)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		174	29
Placements financiers nets		(58)	5 032
Incidence des variations de périmètre ⁽²⁾		(947)	
Acquisition d'actifs financiers		(32)	(373)
Cession d'actifs financiers		3	
Dividende reçus		158	285
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(10 269)	(8 990)
Emission d'emprunts	10.1.4	7 750	6 228
Remboursement d'emprunt		(6 689)	(6 765)
Coupons TSDI		(410)	(414)
Intérêts financiers nets versés		(2 550)	(2 199)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	12.2	(4 461)	(3 346)
Dividendes payés aux minoritaires		(170)	(170)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(6 530)	(6 666)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		(44)	(3)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(7 051)	(3 663)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	13 477	17 140
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	6 425	13 477
Variation de la trésorerie nette		(7 051)	(3 663)

⁽¹⁾ Le Groupe OCP a octroyé un don de 3 milliards de dirhams au Fonds spécial contre la Covid 19. Ce don a pour objet de contribuer aux efforts de l'Etat pour la lutte contre la propagation de la pandémie et ses conséquences sur l'économie nationale.

⁽²⁾ MHC (Maghreb Hospitality Company) étant une joint-venture créée par OCP et le Fonds Hassan II pour le développement social et économique, comme un centre national au service du développement du secteur hôtelier au Maroc.

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « International Accounting Standards Board (IASB) » et par « IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 mars 2021.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2020 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2019, à l'exception de l'évolution de la présentation des états financiers consolidés décrite ci-après et des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à partir du 1^{er} janvier 2020 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe).

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2020 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2020. Elles concernent principalement :

- Définition d'une activité (amendements à IFRS 3): les amendements ont restreint et clarifié la définition d'une activité et visent à assister les préparateurs à déterminer si une acquisition doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises (acquisition d'activité) ou comme une acquisition d'actifs.
- Définition du terme significatif (amendements à IAS 1 et IAS 8) : Les amendements clarifient la définition du terme « significatif » et la manière dont il convient de l'appliquer en incluant dans la définition des précisions qui figuraient jusqu'à présent ailleurs dans les normes IFRS.
- Réforme IBOR et ses impacts sur l'information financière - Phase 1 : amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Note 2 - Périmètre de consolidation

2.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Industriel						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	50,00	ME	50,00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
Fertinagro Biotech*	Espagne	EUR	ME	20,00		
Trading						
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	TRY	IG	100,00	IG	70,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America*	USA	USD	IG	100,00		
Autres						
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Lycée d'Excellence de Benguerir - Lydex	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation PB	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	ME	51,00	ME	51,00
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company - MHC*	Maroc	MAD	ME	50,00		
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux (CER)	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Solutions (Ex SMESI)	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	ME	49,00	ME	49,00

* Sociétés entrantes dans le périmètre de consolidation.

2.2. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu l'intégration des entités suivantes :

- **Maghreb Hospitality Company - MHC** : Cette joint-venture est détenue conjointement par OCP et le Fonds Hassan II. Le capital et la gouvernance de la joint-venture est partagée équitablement entre les deux actionnaires OCP et le Fonds Hassan II. De même, les décisions portant sur ses activités pertinentes sont soumises à l'unanimité des droits de vote des actionnaires. Par conséquent, MHC est consolidée par la méthode de la mise en équivalence selon la norme IAS 28 - Participations dans les entreprises associées.
- **OCP North America (ex OCP Research)** : Entité détenue à 100 % par OCP, elle opère dans la commercialisation et la distribution des produits OCP. OCP North America offre également une variété de services liés à la veille et l'analyse de marché et au développement de partenariats.
- **Fertinagro Biotech** : OCP acquiert 20 % du capital de Fertinagro, entité spécialisée dans la fabrication des fertilisants en Espagne. Cette prise de participation entre dans le cadre de la stratégie du Groupe visant à promouvoir l'innovation et le développement de produits adaptés aux besoins spécifiques des sols et des cultures à travers le monde. Fertinagro Biotech est désormais consolidée par la méthode de la mise en équivalence selon la norme IAS 28 - Participations dans les entreprises associées.
- **Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH** : Entité détenue à 100 % par l'Université UM6P. Cette holding a pour objet de détenir des titres de participation dans des entités ayant vocation à développer la R&D et à développer la ville verte Mohammed VI à Benguéir.

Note 3 - Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle du Groupe s'effectue par axe de production, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar)** : cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.
- **Axe Centre (Youssoufia et Benguéir – Safi) et Phosboucrââ** : cet axe regroupe respectivement :
 - La plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Youssoufia et à Benguéir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi et ;
 - Le site d'extraction à Phosboucrââ. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime à partir du port de Laâyoune.
- **Siège et autres activités** : reprennent les activités Corporate ainsi que les activités des entités internationales.

3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe centre et Phosoucrââ		Siège et Autres Activités		Eliminations Intersecteur		Total Consolidé	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits des activités ordinaires	44 021	41 038	10 666	11 102	5 590	3 931	(4 095)	(1 979)	56 182	54 092
Production stockée	(1 651)	1 598	(13)	682	31	(379)			(1 633)	1 901
Achats consommés	(13 617)	(16 470)	(2 692)	(3 466)	(5 705)	(3 527)	3 893	1 694	(18 123)	(21 768)
Charges externes	(4 752)	(5 116)	(2 253)	(2 420)	(1 651)	(2 703)	432	501	(8 224)	(9 738)
Charges de personnel	(4 263)	(4 234)	(2 732)	(2 799)	(2 114)	(2 180)	11		(9 099)	(9 213)
Impôts et taxes	(167)	(163)	(80)	(83)	(59)	(73)			(306)	(319)
Résultat des co-entreprises	157	211			185	150			342	361
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(133)	(16)	(39)		(262)	(52)			(435)	(68)
Autres produits et charges opérationnels	36	154		2	156	145	(240)	(216)	(48)	86
EBITDA	19 630	17 002	2 856	3 018	(3 830)	(4 688)			18 657	15 333
Amortissements et pertes de valeur	(5 532)	(5 357)	(940)	(814)	(1 724)	(1 292)			(8 196)	(7 467)
Résultat opérationnel récurrent	14 099	11 646	1 917	2 206	(5 554)	(5 981)			10 461	7 866
Autres produits et charges non récurrents	(207)	(239)	(94)	(292)	(3 898)	(973)			(4 199)	(1 504)
Résultat opérationnel	13 891	11 403	1 822	1 908	(9 452)	(6 959)			6 262	6 362

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 56,2 milliards de dirhams, en hausse de 4 % par rapport à l'exercice 2019. Le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une hausse des volumes de roche et d'engrais destinés au marché latino-américain, au marché indien et au marché européen. Les prix sont en baisse du fait d'un marché surcapacitaire combiné à la baisse des prix des matières premières.

L'EBITDA du Groupe est en hausse de 22 % par rapport à l'exercice 2019 grâce notamment à la hausse du chiffre d'affaires ainsi que la baisse des achats de matières premières, des consommations énergétiques et des économies sur les prestations de services et les charges externes qui récompensent les efforts du Groupe en terme d'optimisation et de pilotage de ses coûts.

Le chiffre d'affaires de l'axe nord, qui représente 78 % du total Groupe, a atteint 44,0 milliards de dirhams, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2019. Les ventes de l'axe sont portées par les ventes d'engrais à destination du Brésil grâce à une bonne saison agricole ; et de l'Inde du fait de la baisse de la production locale suite aux mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Les ventes de l'axe centre sont en recul par rapport à 2019, principalement sur l'acide phosphorique, conséquence de la baisse des prix qui est corrélée à la chute des prix du soufre ainsi que la baisse des volumes exportés en Europe et en Asie.

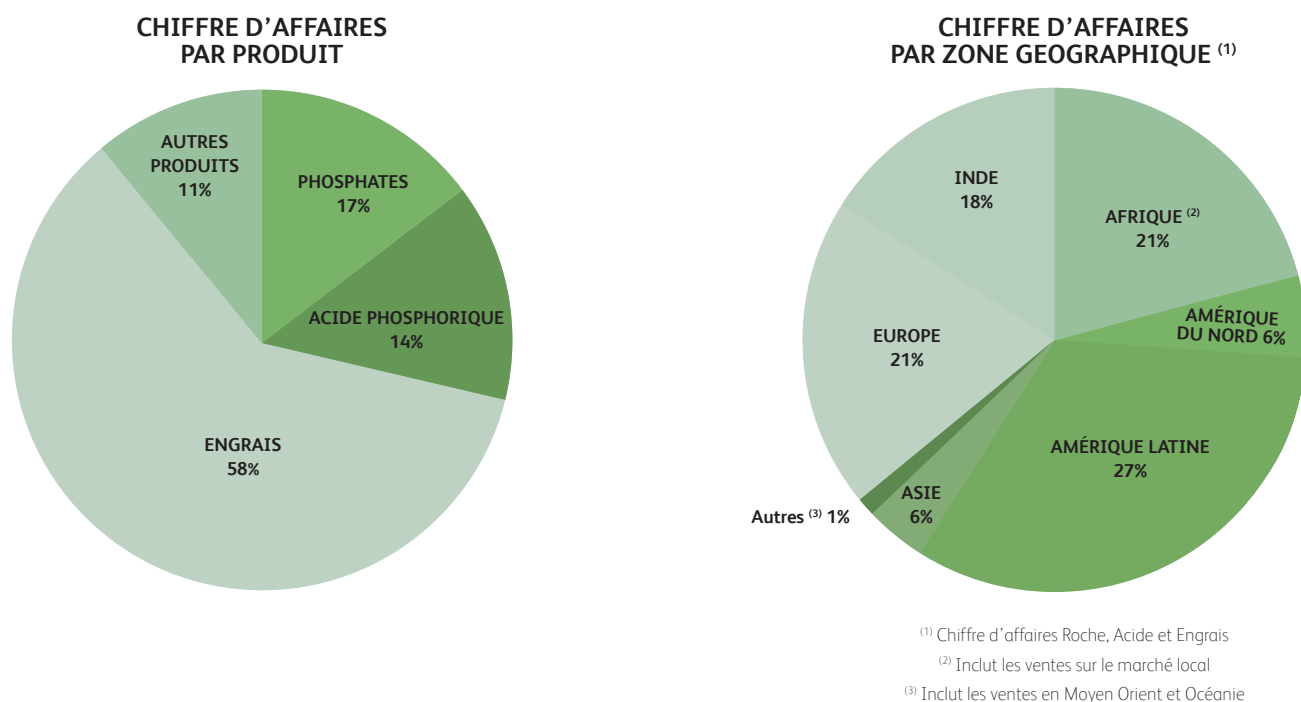
Les charges opérationnelles du Groupe baissent de 13 % par rapport à 2019, soit un recul de 5,2 milliards de dirhams. Cette baisse est principalement constatée dans le poste d'achat de matières premières, notamment le soufre et l'acide sulfurique, suite au recul des cours de ces derniers, et dans le poste charges externes grâce aux mesures d'optimisations prises par le Groupe.

L'axe nord enregistre une baisse de 12 % de ses charges opérationnelles, soit une variation de 3,2 milliards de dirhams, observée principalement sur les achats de soufre, en recul de plus de 28 %.

Les charges opérationnelles de l'axe centre sont également en recul, principalement en soufre.

3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PRODUIT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En 2020, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 56 182 millions de dirhams, en hausse de 3,9 % par rapport à l'exercice 2019. La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par produit et par zone géographique réalisé courant l'exercice 2020 est détaillée comme suit :



Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

À noter par ailleurs que 98 % de l'actif consolidé est situé au Maroc.

Note 4 - Données opérationnelles

4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

4.1.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

4.1.1.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

- **Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board)** : le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.
- **Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight)** : L'OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

4.1.1.2 ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Phosphates	9 287	9 474
Acide Phosphorique	8 076	9 433
Engrais	32 749	29 257
Autres produits	6 070	5 929
Produits des activités ordinaires	56 182	54 092

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019
Principaux marchés						
Ventes à l'export	7 395	7 137	6 826	8 187	32 232	28 584
Europe	2 511	2 152	2 346	3 103	6 419	5 852
Amérique latine	2 063	1 812	516	502	12 080	8 949
Amérique du nord	128		166	55	2 628	5 077
Inde	1 594	1 768	3 324	3 812	4 235	349
Afrique		5		43	5 294	5 900
Asie	869	1 068	473	673	1 423	2 445
Océanie	230	331			153	11
Ventes locales	1 891	2 336	1 250	1 245	518	674
Total	9 287	9 474	8 076	9 433	32 749	29 257

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventilation par tiers						
Chiffre d'affaires	14 527	15 825	8 076	9 433	36 307	30 885
Hors Groupe	7 412	6 171	6 866	6 749	32 749	29 273
Joint-ventures	1 875	3 303	1 210	2 683		-16
Autres intragroupes	5 240	6 351			3 558	1 628
Eliminations	5 240	6 351			3 558	1 628
Total	9 287	9 474	8 076	9 433	32 749	29 257

Le chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice 2020 est en hausse de 3,9 % par rapport à l'exercice 2019.

- Les ventes de Phosphates affichent une baisse de 2,0 % en 2020 comparées à 2019.

En terme d'export, les volumes ont enregistré une hausse principalement en Amérique Latine grâce, d'une part, au client Mexicain INNOPHOS qui a adopté une stratégie de stockage par anticipation, d'autre part, à FERTINAL qui a été impacté par l'arrêt de sa production au premier semestre de 2019 suite à un incendie, ainsi qu'au rattrapage de la baisse des ventes en 2019 suite aux inondations. Les volumes à l'export ont également été tirés par la forte demande en Amérique du nord, expliquée par les ventes réalisées vers Mosaic après la fermeture de la mine de Bayovar au Pérou. Enfin, en Europe, une hausse des expéditions est enregistrée notamment vers la Pologne, le Belarus et la Lituanie soutenue par la baisse des prix.

Ce trend haussier à l'international a été largement contrebalancé par la baisse des volumes vendus en local suite à l'arrêt de l'activité des joint-ventures asiatiques, à savoir Pakistan Morocco Phosphore PMP et Indo Morocco Phosphore IMACID, des suites de la situation épidémique chez les partenaires indiens et pakistanais.

À noter que la moyenne des prix a enregistré une baisse, passant de \$78/T FOB en 2019 à \$75/T FOB en 2020, expliquée par la baisse générale des prix des intrants – soufre et ammoniac – entrant dans la production des engrais et par un effet mix produit en raison de l'orientation de certains clients vers des qualités de roche moins coûteuses.

- Les ventes d'Acide phosphorique ont enregistré une baisse de 14,4 % entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020, soit - 1,4 milliard de dirhams. Ce recul est induit par l'effet combiné de la baisse des prix - corrélée à la chute des prix du soufre - et de la baisse des volumes exportés en Europe, où le marché turc a priorisé l'optimisation de la consommation de l'acide produit localement. En outre, en Asie, notamment au Pakistan, le lancement des travaux de maintenance au sein de plusieurs usines du pays a conduit à une baisse significative de la production.

- Les ventes d'Engrais quant à eux ont enregistré une hausse +11,9 %, équivalent à 3,5 milliards de dirhams entre les deux exercices, expliquée par un effet volume positif soutenu par la hausse des exportations au Brésil qui a connu une bonne saison agricole, en Inde du fait de l'augmentation des importations d'engrais suite à la baisse de la cadence de production locale en raison des mesures prises pour contenir la pandémie de Covid-19, et finalement en Afrique grâce aux appels d'offres remportés en Ethiopie pour un volume total de 880 KT, couvert sur l'année 2020.

Cette hausse a largement compensé la baisse des exportation d'engrais en Amérique du Nord notamment aux Etats-Unis suite à la pétition initiée par Mosaic ainsi que la baisse des volumes exportés en Asie spécialement au Bangladesh suite à la mise en place des restrictions gouvernementales sur les importations.

Le prix moyen des Engrais en 2020 est en baisse par rapport au prix moyen de 2019, en raison de la baisse des prix du soufre et de l'ammoniac en lien avec la suroffre sur le marché. La baisse des prix a été amorcée en fin 2019 pour atteindre un niveau bas historique, puis le marché a connu un redressement des prix à partir du premier semestre 2020 sans jamais atteindre les niveaux de 2019 sur des périodes comparables. Le prix de marché moyen annuel par tonne est ainsi passé de \$325/T en 2019 à \$ 297/T en 2020.

- Les autres produits concernent principalement l'activité « Fret » et autres produits accessoires notamment la vente du soufre liquide, de l'urée, du chlorure de potassium, etc.). Cette ligne s'élève à 6,1 milliards de dirhams, soit +2,4 % en 2020 par rapport à l'exercice 2019.

4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. A la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un évènement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

4.1.2.2 ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances clients facturées	9 758	9 133
Provisions - créances clients	(1 101)	(991)
Créances clients nettes	8 657	8 142

Les créances clients augmentent de 515 millions de dirhams entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, soit +6 %. Cette hausse s'explique par l'augmentation du chiffre d'affaires et par l'accélération du rythme de ventes courant le mois de décembre 2020. Les provisions des créances clients concernent principalement la dépréciation des créances du client Heringer suite à ses difficultés financières pour un montant de 466 millions de dirhams en décembre 2019. Cette dépréciation n'a pas fait objet de réajustement à la clôture de l'exercice 2020.

L'état des échéances des créances clients nettes au 31 décembre 2020 est détaillé comme suit :

(En millions de dirhams)	Créances non échues	Créances échues			Total
		< 30 Jours	30 - 180 Jours	plus de 180 jours	
Créances clients nettes	6 219	321	423	1 695	8 657

4.1.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

4.1.3.1 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX D'EXPLOITATION

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le Groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises- dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

4.1.3.2 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX DE FINANCEMENT

Mise en place d'une comptabilité de couverture des taux de change :

Dans le cadre de ces activités, OCP réalise des ventes en dollar et a émis deux dettes obligataires en dollar remboursables in fine respectivement le 25 avril 2014 et le 22 avril 2015. La première dette d'un montant de 1,25 milliards de dollars arrive à maturité le 25 avril 2024 et la deuxième dette d'un montant de 1 milliard de dollars arrive à maturité le 22 octobre 2025. Ces dettes génèrent à chaque arrêté un effet de change en résultat au titre d'IAS 21. Dans ce contexte, OCP a souhaité limiter cet impact en ayant recours à la comptabilité de couverture.

Évaluation de la relation de la couverture dans le contexte Covid-19 :

Dans ce contexte particulier de la Covid-19 que l'on observe sur l'exercice 2020, OCP affirme que les circonstances de la pandémie ne seront pas de nature à réduire le niveau d'activité et le chiffre d'affaires du Groupe. Ainsi, dans sa clôture des comptes consolidés 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 milliards de dollars (56,2 milliards de dirhams) en hausse de 4 % par rapport à l'exercice 2019.

Par conséquent, les hypothèses validant l'efficacité de la relation de couverture restent tout-à-fait maintenues et cette documentation de la couverture reste également valable.

Selon la stratégie initialement décrite, OCP s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace sur toute la durée de vie de l'opération. L'efficacité de la couverture doit être régulièrement testée sur toute sa durée et se situer dans une fourchette de 80 % à 125 %.

4.1.3.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle notamment du risque de contrepartie client, dans l'éventualité que ces derniers soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues ou à l'encaissement des créances, du risque banque et politique.

Le Groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

La gestion du risque de crédit s'appuie sur les éléments suivants :

- OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solvabilité de ses clients et contreparties et un monitoring permanent du risque de crédit.
- Le Groupe réalise un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.
- Des reportings et indicateurs de suivi sont mensuellement produits pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

Le Groupe applique une politique préventive notamment en ayant recours à l'assurance-crédit et d'autres formes de garanties et couvertures applicable au poste client fournies par des institutions financières de premier plan, ainsi qu'à travers la mise en place d'un programme de cession des créances sans recours auprès d'établissements bancaires et factoring de renom.

4.2. ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesses produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note5 : charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisé dans le même exercice.

4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

Achats consommés :

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Achats revendus de M/ses	(1 252)	(990)
Achats de matières premières	(10 603)	(12 759)
Soufre	(5 008)	(6 989)
Ammoniac	(3 911)	(3 714)
Acide sulfurique	(607)	(1 106)
Acide de retour	(495)	(572)
Autres matières premières	(582)	(377)
Consommations énergétiques	(2 319)	(2 911)
Énergie électrique	(1 181)	(1 255)
Fuel	(633)	(983)
Gasoil	(403)	(569)
Gaz de chauffe	(63)	(90)
Gazoline	(19)	(11)
Vapeur et autres	(19)	(5)
Pièces de rechange	(644)	(1 129)
Achats de travaux, études et prestations de services	(1 800)	(2 281)
Fourniture d'eau	(149)	(153)
Matières auxiliaires et autres achats	(1 355)	(1 545)
Achats consommés de matières et fournitures	(18 123)	(21 768)

Les achats revendus de marchandises affichent une augmentation de 262 millions de dirhams entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020. Cette hausse est enregistrée principalement chez la filiale suisse SAFTCO du fait du développement de son activité de trading d'engrais notamment en Ukraine et au Brésil.

Les achats de matières premières enregistrent une baisse de 2,2 milliards de dirhams entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020. Cette variation provient essentiellement de la baisse des achats consommés du soufre.

En effet, les achats de soufre ont diminué de 2 milliards de dirhams suite à une chute de -34% du prix de la tonne courant 2020 (\$ 74 / T CFR durant 2020 comparé à \$ 112 / T CFR pour l'exercice 2019) en raison du stock élevé en Chine et la sur-offre sur le marché international.

Les consommations d'acide sulfurique affichent également une baisse de 499 millions de dirhams qui s'explique également par une chute du prix de la tonne qui passe de \$ 74/T CFR en 2019 à \$32/T en 2020 en cohérence avec la baisse du prix du soufre sur le marché international.

Les consommations énergétiques s'élèvent à 2,3 milliards de dirhams courant l'exercice 2020, en baisse de 20% par rapport à l'exercice 2019. Cette baisse s'explique par un effet prix favorable du fait de la baisse des cours du fuel et du gasoil.

La baisse des prestations de services de 481 millions de dirhams par rapport à 2019 s'explique par la baisse générale des prestations au niveau des différents sites suite au contexte Covid-19.

Les autres postes relatifs aux pièces de rechange et aux autres achats consommés affichent une très forte baisse grâce aux efforts de pilotage des coûts entrepris par le Groupe tout au long de la période.

Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Transport	(5 117)	(5 164)
Transport ONCF sur ventes	(881)	(851)
Transport maritime sur ventes-Fret	(3 425)	(3 436)
Transport phosphates par camions	(217)	(255)
Transport du personnel	(107)	(102)
Autres transports d'exploitation	(486)	(520)
Consulting et honoraires	(362)	(547)
Cotisations et dons	(488)	(656)
Entretiens et réparations	(1 099)	(1 562)
Locations et charges locatives	(127)	(173)
Primes d'assurances	(299)	(261)
Publicité, publications et relations publiques	(140)	(284)
Frais postaux et de télécommunications	(200)	(114)
Études, analyse, recherches et documentation	(155)	(86)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(178)	(166)
Autres charges externes	(57)	(725)
Charges externes	(8 224)	(9 737)

Les charges externes courant l'exercice 2020 ont atteint 8,2 milliards de dirhams en baisse de 16% par rapport à l'exercice 2019. Cette baisse est principalement due au fait que les charges d'entretien et de réparation engagées en 2020 ont été comptabilisées en partie au bilan du fait qu'elles ont été qualifiées d'immobilisations corporelles selon la norme IAS16. Cette baisse est aussi lié au report des arrêts à froid de certaines lignes de production au niveau de Jorf Lasfar.

Les autres charges externes ainsi que diverses lignes de charge sont en baisse grâce à une gestion optimisée et un pilotage des coûts.

4.2.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Approvisionnement en soufre

Sur un trade mondial de 32 millions de tonnes par an, le Groupe OCP importe près de 7,5 millions (2020) de tonnes par an et devrait importer 8,5 millions de tonnes après le démarrage des nouvelles unités de production d'engrais (à partir de 2024/2025) - donc 27 % du trade mondial. Ces importations en progression sont assurées via des contrats directs avec les principaux producteurs de soufre dans le monde. Le portefeuille des fournisseurs est ainsi diversifié d'un point de vu régional mais aussi par rapport à leur positionnement dans la chaîne de valeur du soufre. Le portefeuille OCP est ainsi constitué des principaux fournisseurs : Moyen Orient, Europe, Amérique du Nord (US Gulf & Canada), du FSU (Russie, Kazakhstan).

Prix du soufre

Le prix d'une grande partie du volume est négocié trimestriellement. Nos prix sont parmi les plus compétitifs du fait de la politique de diversification et du poids du Groupe OCP sur le marché international.

Approvisionnement en ammoniac

Le trade mondial de l'ammoniac est d'environ 20 millions de tonnes. Ce marché est régionalisé du fait du coût élevé de la logistique. Nos approvisionnements annuels sont de l'ordre de 1,8 millions de tonnes par an et devraient atteindre 2,2 millions de tonnes après le démarrage des unités de granulation et des unités de production d'engrais futures. La localisation géographique du Maroc est avantageuse dans la mesure où elle permet au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniac (Trinidad, FSU, Far East).

Prix de l'ammoniac

Le prix de l'ammoniac étant volatile, les prix sont fixés cargaison par cargaison (base formule indexée sur le marché international). Cependant, le Groupe a conclu des contrats en direct avec tous ses principaux fournisseurs (Russie, Trinidad, Ukraine...) pour garantir la disponibilité du produit sur le moyen et long terme.

4.2.4 STOCKS

4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

4.2.4.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	5 834	(1 519)	4 315	5 332	(1 499)	3 832
Produits d'en-cours	6 759	(88)	6 671	6 758	(13)	6 744
Produits finis	2 800	(234)	2 566	4 466	(48)	4 419
Total des stocks	15 393	(1 841)	13 552	16 556	(1 560)	14 996

Le stock de matières et fournitures consommables est composé essentiellement de pièces de rechange non stratégiques pour les installations. La durée de vie de ces pièces étant courte, elles n'ont pas le caractère d'une immobilisation. Le risque d'obsolescence des pièces constitue un indice de perte de valeur examiné chaque année pour estimer si une dépréciation est nécessaire.

Le total des stocks à fin décembre 2020 s'élève à 13,6 milliards de dirhams, en baisse de 1,4 milliards de dirhams par rapport à fin décembre 2019. Cette baisse est principalement relative au recul des stocks de produits finis expliqué par l'augmentation des volumes vendus essentiellement sur le segment des engrais.

4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dettes fournisseurs	4 915	5 460
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	10 416	9 550
Dettes commerciales	15 332	15 010

Les dettes commerciales correspondent aux dettes fournisseurs et aux dettes sur acquisitions d'immobilisations. Ces dernières, qui servent au financement du programme d'investissement du Groupe, ont enregistré une hausse de 866 millions de dirhams au 31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019. Cette variation a été compensée par la baisse de 545 millions de dirhams des dettes fournisseurs au 31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019.

Grâce à la digitalisation avancée de l'ensemble de ses processus de traitement des factures fournisseurs, de la réception jusqu'au paiement, le Groupe a su maintenir ses bonnes performances de paiement.

Note 5 - Charges et avantages au personnel

5.1. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Salaires, traitements et charges sociales liées	(7 276)	(7 239)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 264)	(1 308)
Autres avantages au personnel	(559)	(666)
Total des charges de personnel	(9 099)	(9 213)

Les charges de personnel en 2020 s'élèvent à 9,1 milliards de dirhams en légère baisse de 1,2% par rapport à l'exercice 2019. Ce recul s'explique principalement par l'augmentation de la masse salariale suite à la mise en place du protocole d'accord 2019 compensée par la baisse des mesures sociales en faveur du personnel (accession à la propriété, loisirs, colonies de vacances...).

5.2. EFFECTIF

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Personnel Hors cadre	3 837	3 560
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	5 830	6 123
Personnel Ouvriers et Employés	9 990	10 182
Effectif	19 657	19 865

5.3. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANT AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le Groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- *Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies* sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime Collectif d'Allocation de Retraite RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 610 millions de dirhams en 2020 contre 600 millions de dirhams en 2019.
- *Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies* regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le Groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP.
- *Les autres avantages à long terme* désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Écart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation		
Allocation décès	3,50 %	3,94 %
Plans médicaux	3,50 %	3,54 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	5,10%	5,10%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	1,00%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'État marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

La nouvelle courbe de consommation médicale prise en charge dans le cadre du calcul de l'engagement correspond à la courbe de consommation médicale moyenne par âge estimée à partir de l'historique des nouvelles dépenses médicales sur les années 2015, 2016 et 2017 au lieu de la courbe utilisée auparavant estimée sur les années 2013 et 2014.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, OCP avait retenu l'année 2022 comme année de basculement.

Le Groupe a réévalué la courbe de consommation et le taux d'inflation médicale sur la base de l'historique de la dépense de la période 2017-2019. Le Groupe a également réévalué le taux de prise en charge des enfants sur la base du même historique 2017-2019. Ce taux est passé de 8 % à 7 %. De même, le Groupe a repris une part de ses engagements sociaux relatives à certaines catégories de frais de gestion. Le total de ces réévaluations a augmenté les engagements sociaux relatifs aux plans médicaux.

5.3.3 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi				Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi		
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2019	458	3 363	665	4 486	130	4 616
Prestations payées	(10)	(537)	(95)	(641)	(10)	(651)
Coût des services	2	40	52	94		94
Charges liées à l'actualisation des engagements	21	142	29	192		192
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(93)	707	96	711		711
Cotisations		271		271		271
Autres variations	148			148		148
Engagements nets comptabilisés au 1^{er} janvier 2020	526	3 986	748	5 260	120	5 380
Prestations payées	(11)	(574)	(41)	(625)		(625)
Coût des services	2	49	61	112		112
Charges liées à l'actualisation des engagements	21	141	28	190		190
Pertes ou (gains) actuariels de la période	60	247	(6)	301		301
Cotisations		289		289		289
Autres variations	(1)			(1)		(1)
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2020	598	4 137	790	5 525	120	5 646

5.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX HYPOTHÈSES RETENUES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME COMPTABILISÉS

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1%	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Allocation décès	Plans médicaux	Complément de retraite	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-17%	-12%	-16%	-10%
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		17%		16%

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1%	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Allocation décès	Plans médicaux	Complément de retraite	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	21%	15%	21%	13%
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-13%		-13%

5.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les seniors Vice-Presidents et Vice-Presidents du Groupe ainsi que les conseillers du Président directeur général.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avantages du personnel à court terme	134	133
Avantages postérieurs à l'emploi	21	22
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Total des rémunérations perçues par les dirigeants	156	156

Note 6 - Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

6.1. ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées* sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Groupe Prayon	1 274	1 184
Euro Maroc Phosphore - EMA	196	164
Indo Maroc Phosphore - IMA	370	362
Pakistan MAROC PHOSPHORE - PMP	732	775
Paradeep Phosphates Limited - PPL	1 132	1 099
Société d'aménagement et de développement de la Mazagan - SAEDM*	288	289
Teal Thechnology Services - TTS*	12	12
Maghreb Hospitality Company - MHC*	953	
Fertinagro Biotech *	384	
Autres	(55)	(1)
Résultat des co-entreprises	5 286	3 882

* SAEDM, TTS, MHC et Fertinagro Biotech étant des entreprises associées.

Dans le cadre de l'alliance annoncée à fin d'année 2019 entre le Groupe OCP, ONCF et le Fonds Hassan II, et qui avait pour finalité le développement du secteur de l'hôtellerie haut de gamme, les deux partenaires OCP et Fonds Hassan II ont créé en début d'année 2020 la joint-venture Maghreb Hospitality Company MHC. Détenue à part égale par les deux partenaires, cette joint-venture a acquis en mars 2020 52 % du capital de la société La Mamounia et 80 % des titres de la Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén auprès de l'ONCF.

Le montant global de cette acquisition est évalué à 2,3 milliards de dirhams portés dans l'actif de MHC.

Au vu du contexte actuel relatif à la Covid-19, et bien que le secteur touristique ait été parmi les secteurs les plus touchés par cette pandémie, MHC a étudié l'impact de cet indice de perte de valeur sur la valeur recouvrable de sa participation dans la société La Mamounia. En se basant sur les prévisions de flux futurs de trésorerie actualisés, le test n'a généré aucun impact de dépréciation.

6.2. BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100 % du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées:

Bilan

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	MHC	Fertinagro	Autres
ACTIF										
Actifs courants										
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	623	20	38	80	33	87	41	4	74	306
Actifs financiers de trésorerie		4			36					
Stocks	2 031	350	132	199	1 273	1 201			93	
Créances clients	510	214	741	446	2 452		78		117	1 598
Créances d'impôt exigible			31	7	69		7			53
Autres actifs courants	136	216	267	771	586	112	21	6	3	796
Total actifs courants	3 299	804	1 208	1 504	4 448	1 400	146	10	287	2 752
Actifs non courants										
Actifs financiers non courants	30								18	8
Participation dans les Entreprises mises en équivalence	984									
Titres de participation	16					1		2.445		135
Actifs d'impôt différé	116									
Immobilisations corporelles	1 882	132	492	599	1 742	4	3	300	86	50
Immobilisations incorporelles	361	191	23	10	1	7		24	9	22
Total actifs non courants	3 390	323	515	609	1 743	11	4	2 769	113	216
TOTAL ACTIF	6 689	1 127	1 723	2 113	6 191	1 410	150	2 780	401	2 968
PASSIF										
Passifs courants										
Emprunts et dettes financières courants	1 492				1 849					
Provisions courantes	10		1		98		2			7
Dettes commerciales	1 129	367	485	523	1 298	315	69	16		668
Dettes d'impôt exigible	68	5	36		180					11
Autres passifs courants	398	27	29	104	109	165	54	799	224	1 097
Total passifs courants	3 096	399	550	628	3 535	481	126	814	224	1 783
Passifs non courants										
Emprunts et dettes financières non courants	655	133			267	365				
Provisions non courantes pour avantages au personnel										
Autres provisions non courantes	239				30					
Passifs d'impôt différé	207				92					
Autres passifs non courants	18				32					1
Total passifs non courants	1 120	133			421	365				1
Capital social	545	180	620	800	679	608	15	2 000	61	101
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110								
Réserves		209	241	515	1 117	(1)			94	23
Report à nouveau	1 773		184			(42)	9		8	1 150
Résultat net de la période	155	96	128	169	438	(1)	(1)	(36)	13	(90)
Total capitaux propres	2 473	595	1 173	1 484	2 235	565	24	1 964	176	1 184
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	6 689	1 127	1 723	2 113	6 191	1 410	150	2 780	401	2 968

Compte de résultat

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	MHC	Fertinagro	Autres
Produits des activités ordinaires	7 970	1 569	2 022	2 024	5 703		394		402	1 821
Productions stockée	154	46	(111)	(3)	(33)	120	(2)		(1)	
Achats consommés de matières et fournitures	(4 672)	(1 342)	(1 264)	(1 436)	(3 938)	(165)	(295)		(267)	(753)
Charges externes	(1 588)	(129)	(375)	(306)	(540)	(4)	(5)	(21)	(65)	(172)
Charges de Personnel	(1 229)			(9)	(169)	(13)	(88)		(51)	(838)
Impôts et taxes		(2)	(2)	(1)	(1)					(2)
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		(7)	(23)	(39)						(3)
Autres produits et charges opérationnels	(69)	1	(23)	(8)	(151)	60				(5)
EBITDA	566	136	223	221	872	(2)	3	(21)	19	47
Amortissements et provisions d'exploitation	(385)	(9)	(54)	(102)	(115)	(2)	(4)	(1)		(22)
I - RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	181	127	169	119	757	(4)		(22)	19	26
Autres produits et charges opérationnels non courants		(3)	(4)	108	(9)				(1)	(103)
II - RESULTAT OPERATIONNEL	181	124	165	228	748	(4)		(22)	18	(77)
Coût d'endettement financier net			(3)	9	(111)	(21)		(13)	(2)	2
Résultat de change sur dettes et créances financières					(68)					
Autres produits et charges financières	(76)		1			25				
III - RESULTAT FINANCIER	(76)		(2)	9	(179)	4		(13)	(2)	2
IV - RESULTAT AVANT IMPOT	105	124	164	237	569	(1)		(36)	16	(75)
Impôts sur les bénéfices	(33)	(28)	(36)	(68)	(131)				(4)	(15)
Résultat de mise en équivalence	84									
VI - RESULTAT NET DE LA PERIODE	155	96	128	169	438	(1)		(36)	13	(90)

6.3. PRESTATIONS FOURNIES PAR OCP AUX CO-ENTREPRISES

OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument essentiellement comme suit :

6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la Roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées à la facturation et au paiement.

Au titre de ces transactions, OCP a enregistré des ventes des phosphates auprès des co-entreprises pour 2 155 millions de dirhams en 2020 contre 2 824 millions de dirhams en 2019.

Par ailleurs, OCP fournit de l'acide phosphorique à ses co-entreprises EMAPHOS, Paradeep Phosphates Limited (PPL) et PRAYON. Au titre de ces ventes, OCP a enregistré un chiffre d'affaires de 2 290 millions de dirhams en 2020 contre 2 496 millions de dirhams en 2019.

6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

Les services et utilités fournis par OCP à ses co-entreprises basées sur la plateforme de Jorf Lasfar concernent principalement l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture d'utilités (soufre liquide, eau, vapeur etc.) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel de l'OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

6.3.3 CONTRATS DE BAIL

OCP a signé des contrats de bail avec les co-entreprises locales basées sur la plateforme de Jorf Lasfar. Les loyers sont payables d'avance en début d'année et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

6.3.4 CONVENTION FINANCIÈRES

OCP a conclu des conventions de cash pooling avec certaines co-entreprises (Indo Maroc Phosphore-IMACID, Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS, Pakistan Maroc Phosphore-PMP...).

6.3.5 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

OCP fournit également des services de Marketing (commercialisation des produits fabriqués par la joint-venture) et d'affrètement à certaines de ses co-entreprises.

OCP a par ailleurs conclu en 2017 un contrat multipartite de cession de pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar avec plusieurs filiales et co-entreprises dont Indo Maroc Phosphore-IMA et Euro Maroc Phosphore - EMAPHOS.

6.3.6 PRESTATIONS FOURNIES PAR LES CO-ENTREPRISES À OCP

Dupont Ocp Operations Consulting-DOOC et OCP ont conclu un Master Consulting Services Agreement, à travers duquel DOOC fournit des services de conseil auprès d'OCP essentiellement dans les domaines de la sécurité, l'efficacité opérationnelle et la gestion environnementale. Le contrat a été amendé en 2015, 2017 et 2018.

Jacobs Engineering - JESA fournit à OCP des prestations d'ingénierie à travers le Framework Services Agreement signé en 2017.

Teal Technology & Services-TTS et OCP ont conclu un Master Services agreement via lequel TTS fournit des services de gestion de données (data center), de transformation digitale et d'externalisation d'activités existantes.

Note 7 – Autres éléments opérationnels

7.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- Les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- Les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- D'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

7.2. ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat de cession des immobilisations	22	8
Subventions accordés	(497)	(525)
Dons et libéralités	(3 480)	(615)
Rappel d'impôts / pénalités fiscales		(87)
Autres	(243)	(284)
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(4 199)	(1 504)

Le poste des autres produits et charges opérationnels non récurrents enregistre une augmentation des charges de 2,7 milliards de dirhams entre l'exercice 2020 et l'exercice 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la contribution du Groupe OCP au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie de Covid-19 pour un montant de 3 milliards de dirhams.

7.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et comptes	8 003		8 003	7 478	(6)	7 472
Personnel	66	(1)	65	68	(1)	67
Organismes sociaux	342	(32)	310	316	(32)	284
Etat (hors impôt sur les sociétés)	8 963		8 963	6 945		6 945
Créances d'impôt exigible	11		11	39		39
Autres débiteurs	361	(24)	336	330	(13)	317
Total des autres actifs courants	17 746	(57)	17 689	15 177	(52)	15 124

Le poste des fournisseurs débiteurs enregistre une augmentation de 0,5 milliards de dirhams à fin décembre 2020 comparé à fin décembre 2019 suite notamment au démarrage de projets industriels.

La ligne « Etat hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, crédit de TVA, la taxe sur l'exploitation minière et autres impôts et taxes.

Par ailleurs, le crédit de TVA Groupe s'établit à 7,1 milliards de dirhams au 31 décembre 2020 contre 4,8 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Le montant enregistré au 31 décembre 2020 inclut un effet d'actualisation de -259 millions de dirhams du fait que le Groupe prévoit un échéancier de remboursement d'étalant sur trois ans (Cf. Note 10.2.3 Autres produits et charges financiers).

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2020 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Echus				
	Total	Non échu	<30 Jours	30 - 120 Jours	> 120 Jours
Etat, TVA	1 599	1 485	18	38	58
Crédit de TVA-Part courante	7 124	3 348	14		3 762
Etat, autres impôts et taxes	240	174	2		65
Total	8 963	5 007	33	38	3 885

7.4. AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Clients créditeurs, avances et acomptes	816	1 511
Etat-TVA	932	992
Dettes sociales	1 275	1 227
Dettes d'impôt exigible	42	212
Autres créditeurs	2 596	2 441
Autres passifs courants	5 661	6 383

Note 8 – Immobilisations corporelles et incorporelles

8.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Evaluation et durée d'utilité des actifs opérationnels

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucraâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

Amortissements

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ses composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durées</i>
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

Contrats de location

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf inférieure à 5000 dollars.

A la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location - financement sont désormais présentées avec les dettes de location.

Coûts d'emprunt

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

A ce titre, le Groupe OCP a capitalisé des coûts d'emprunt pour 203 millions de dirhams au titre de l'exercice 2020 contre 635 millions de dirhams au titre de l'exercice 2019.

8.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Evaluation initiale et ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées mais comptabilisées en charges.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

Dépenses de développement

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

Ecart d'acquisition

Il n'existe pas d'écart d'acquisition significatif au sein du Groupe.

8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

Evaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Compte tenu de l'activité du Groupe, trois principales unités génératrices de trésorerie sont identifiées.

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.
- **Axe Centre (Youssoufia et Benguérir – Safi) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Youssoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi.
- **Axe Phosboucrâ :** le site de Boucrâ est un site d'extraction, dédié au commerce de la Roche. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeurs, lesquels sont définis ci-après :
 - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
 - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
 - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue d'un actif,
 - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
 - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmenté de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

Malgré le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire lié à la Covid-19, OCP continue à opérer à un rythme normal et de servir ses clients sur le marché national et international dans le cadre d'un Plan de Continuité d'Activité.

La demande auprès des clients d'OCP quant à elle se maintient à un niveau normal et les différentes unités du Groupe opèrent à pleine capacité pour satisfaire les carnets de commandes qui se remplissent à un rythme régulier. De plus, les indicateurs de performance du Groupe affirment le maintien du taux de marge à son niveau habituel du fait de l'augmentation du chiffre d'affaires et de la maîtrise des coûts.

Par conséquent, tenant compte de l'ensemble de ces indicateurs, les actifs du Groupe ne présentent aucun indice de perte de valeur et aucune dépréciation n'est comptabilisée au 31 décembre 2020.

8.2. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres variations	31 décembre 2020
Valeur Brute :								
Terrains	6 201	100			180	1		6 482
Constructions	50 451	864		(19)	2 378			53 675
Installations techniques, matériel et outillage	97 110	708		(38)	1 582			99 362
Matériel de transport	893	20		(20)	5			898
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 325	138		(4)	145	(4)	2	3 602
Droit d'usage des immobilisations corporelles*	4 116	95		(5)		(4)	63	4 266
Autres immobilisations corporelles	9 904	7 071		(110)	(4 828)	(1)	42	12 078
Total valeur brute	172 001	8 996		(196)	(538)	(8)	107	180 362
Amortissements :								
Terrains	(1 121)		(164)					(1 286)
Constructions	(12 913)		(977)	5	26			(13 859)
Installations techniques, matériel et outillage	(45 017)		(4 961)	36	(29)			(49 971)
Matériel de transport	(727)		(39)	20	(86)			(833)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 452)		(238)	4	102	1		(1 583)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(1 505)		(458)					(1 963)
Autres immobilisations corporelles	(799)		(639)	79	(13)			(1 372)
Pertes de valeur :								
Constructions	(3)							(3)
Total amortissements et pertes de valeur	(63 537)		(7 477)	152	(7)			(70 869)
Valeur nette comptable	108 464	8 996	(7 477)	(44)	(546)	(7)	107	109 493

(En millions de dirhams)	31 décembre 2018	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres variations	31 décembre 2019
Valeur Brute :								
Terrains	6 120	(16)			98	(1)		6 201
Constructions	40 615	2 413		(12)	7 438	(2)		50 451
Installations techniques, matériel et outillage	97 349	1 065		(336)	(967)	(1)		97 110
Matériel de transport	971	25		(13)	(90)			893
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 702	109		(28)	544	(2)		3 325
Droit d'usage des immobilisations corporelles*		94			2 135		1 887	4 116
Autres immobilisations corporelles	10 911	8 098			(9 105)			9 904
Total valeur brute	158 669	11 787		(389)	53	(6)	1 887	172 001
Amortissements :								
Terrains	(1 098)		(24)					(1 121)
Constructions	(11 633)		(1 344)	3	61			(12 913)
Installations techniques, matériel et outillage	(41 792)		(4 418)	353	840			(45 017)
Matériel de transport	(738)		(56)	13	54			(727)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 184)		(300)	16	17			(1 452)
Droit d'usage des immobilisations corporelles			(468)		(1 037)			(1 505)
Autres immobilisations corporelles	(631)		(238)	7	63			(799)
Pertes de valeur :								
Constructions	(3)			1				(3)
Total amortissements et pertes de valeur	(57 079)		(6 848)	393	(3)	1		(63 537)
Valeur nette comptable	101 589	11 787	(6 848)	4	50	(5)	1 887	108 464

* Les immobilisations en location-financement sont désormais présentées dans les droits d'usage des contrats de location, à la suite de l'application d'IFRS 16.

Les principales augmentations réalisées courant l'exercice 2020 concernent les deux activités Mine et Chimie et portent sur les projets suivants :

Pour l'activité Mine

- Mise en service des convoyeurs de flexibilité dans la partie stockage de la mine Béni Amir avec une capacité annuelle de 5,5 millions de tonnes au niveau du site de Khouribga ;
- Finalisation à 98 % des travaux du montage de la trémie mobile à la mine Benguérir ;
- Avancement à 95 % des lots du projet d'adduction en eau à partir du barrage d'Al Massira au niveau du site de Benguérir ;
- Mise en exploitation du circuit d'alimentation directe des fours sécheurs et enregistrement des performances escomptées en termes de consommation de fuel, ainsi que la livraison des cellules de flottation au niveau du site de Laâyoune ;
- Avancement à 84 % des travaux de réalisation de la digue provisoire du nouveau port phosphatier de Laâyoune.

Pour l'activité Chimie

- Travaux de construction d'une nouvelle ligne sulfurique au site de Jorf Lasfar dotée d'une capacité de production de 5000 TMH/j avec une centrale électrique de 65 MW ;

L'investissement global réalisé à fin 2020 est de 3,1 milliards de dirhams ;

- Fin des travaux de construction du projet d'adaptation de la JFC4 au produit NPS et préparation de sa mise en service ;
- Réhabilitation des installations JPH agissant notamment sur les unités de manutention et fusion du soufre. Un Budget global de 1,5 milliard de dirhams est prévu pour ce projet dont 0,9 milliard de dirhams réalisé à fin décembre 2020.

8.3. VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	Acquisition	Dotations	Reclassement	31 décembre 2020
Valeur Brute :					
Immobilisations en recherche et développement	100	7		8	115
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	76	10		69	155
Licences et Logiciels	642	1 321		10	1 972
Autres immobilisations incorporelles	849	(175)		281	955
Total valeur brute	1 668	1 163		367	3 197
Amortissements :					
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(55)		(20)		(75)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(59)		(20)	3	(76)
Amortissement des licences et logiciels	(268)		(31)		(298)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(190)		(81)	(3)	(274)
Total amortissements et pertes de valeur	(572)		(151)	1	(723)
Valeur nette comptable	1 095	1 163	(151)	368	2 476

(En millions de dirhams)	31 décembre 2018	Acquisition	Dotations	Reclassement	31 décembre 2019
Valeur Brute :					
Immobilisations en recherche et développement	85	150		(134)	100
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	78	2		(3)	76
Licences et Logiciels	551	36		55	642
Autres immobilisations incorporelles	233	636		(20)	849
Total valeur brute	947	824		(102)	1 668
Amortissements :					
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(40)		(15)		(55)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(55)		(8)	3	(59)
Amortissement des licences et logiciels	(235)		(34)	1	(268)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(107)		(80)	(3)	(190)
Total amortissements et pertes de valeur	(437)		(137)	1	(572)
Valeur nette comptable	510	824	(137)	(101)	1 095

L'augmentation des immobilisations incorporelles courant l'exercice 2020 correspond à des prestations techniques réalisées principalement avec la JV TEAL ainsi qu'un ensemble de prestations d'étude et d'ingénierie réalisées avec différents opérateurs industriels dans le cadre de la stratégie de digitalisation avancée du Groupe.

8.4. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations nettes aux amortissements	(7 403)	(6 956)

Les dotations nettes aux amortissements enregistrées courant l'exercice 2020 sont en hausse de 6,4 % (+447 millions de dirhams) par rapport à l'exercice 2019 en corrélation avec l'accroissement des investissements mis en service en 2020.

Note 9 – Provisions et passifs éventuels

9.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

9.2. DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations nettes aux provisions	(793)	(511)

Les dotations nettes aux provisions courant l'exercice 2020 s'établissent à 793 millions de dirhams, principalement relatives à des dotations aux provisions pour dépréciation des stocks mis en terre, des pièces de rechange et d'engrais pour un montant global de 341 millions de dirhams, ainsi que des dotations pour dépréciation des créances clients pour un total de 164 millions de dirhams en 2020.

Pour rappel en 2019, les dotations aux provisions portaient principalement sur la constatation de la provision Heringer pour un montant de 466 millions de dirhams en raison de ses difficultés financières.

9.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	Dotations	REPRISES		Ecart de conversion	Autres variations	31 décembre 2020
			Utilisées	Non utilisées			
Provisions non courantes	5 900	108	(27)			257	6 237
Provisions pour avantages au personnel	5 380	5				261	5 646
Provisions pour réhabilitation des sites	320		(24)				296
Autres provisions non courantes	200	103	(4)			(4)	295
Provisions courantes	353	83	(2)			14	448
Autres provisions courantes	353	83	(2)			14	448
Total des provisions	6 253	191	(30)			271	6 686

Evaluation des provisions pour avantage au personnel

Les provisions pour avantages au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

Évaluation des provisions de réhabilitation des sites

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'OCP. Le Groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais sont utilisés pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le Groupe en profite également pour initier des activités agricoles et forestières profitables aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche.

Les dotations aux autres provisions non courantes enregistrées en 2020 portent sur des provisions pour risques fiscaux hors impôt sur société et sur des provisions pour litiges constatées principalement chez OCP SA.

Les dotations aux autres provisions courantes à fin décembre 2020 concernent, quant à eux, le rejet de TVA.

9.4. PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le Groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

9.5. ENGAGEMENTS DONNÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Lettres de crédit	1 650	1 774
Droits et engagements divers	728	650
Total des engagements donnés	2 378	2 424

Note 10 – Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

10.1. ACTIFS FINANCIERS DE GESTION TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT

10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Très liquides,
- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- Soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

Endettement net

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie :

- Le coût de l'endettement brut : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- Les produits financiers des placements de trésorerie : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie.

10.1.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

10.1.2.1 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dettes financières courantes		
Crédits gouvernementaux	64	64
Crédits bancaires long terme part moins d'un an	10 142	5 347
Dettes issues des contrats de location part moins d'un an	253	484
Intérêts courus non échus	572	574
Autres crédits	764	797
Total dettes financières courantes	11 795	7 267
Dettes financiers non courantes		
Crédits gouvernementaux	244	303
crédits bancaires long terme part plus d'un an	18 213	20 930
Emission obligataire	24 936	26 840
Dettes issues des contrats de location part plus d'un an	1 569	1 645
Autres crédits	2 003	2 573
Total dettes financières non courantes	46 964	52 292
Total dettes financières	58 760	59 559

10.1.2.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêts, les maturités ainsi que les devises :

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêts	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2020
Crédits gouvernementaux				
Libellé en EUR	[1,30 % -2,50 %]	2,10 %		64
Crédits bancaires long terme part moins d'un an				10 142
Libellé en USD	[2,94 % -4,15 %]	3,57 %		1 252
Libellé en MAD	[3,25 % -3,95 %]	3,79 %		8 413
Libellé en EUR	[0,63 % -4,47 %]	2,38 %		476
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,50 % -4,70 %]	3,72 %		253
Intérêts courus non échus				572
Autres Crédits				764
Total dettes financières courantes				11 795
Crédits gouvernementaux				
Libellé en EUR	[1,30 % -2,50 %]	2,43 %	11	244
Crédits bancaires long terme part plus d'un an				18 213
Libellé en EUR	[0,63 % -4,47 %]	1,97 %	6	4 303
Libellé en MAD	[3,30 % -3,90 %]	3,75 %	4	11 190
Libellé en USD	[2,94 % -4,15 %]	3,55 %	4	2 720
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,50 % -4,70 %]	4,18 %		1 569
Émission obligataire				24 936
Libellé en USD	[4,50 % -6,88 %]	5,49 %	8	24 936
Autres Crédits				2 003
Total dettes financières non courantes				46 964
Total dettes financières				58 760

10.1.2.3 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2020 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 Décembre 2020
Dettes moyen et long terme	11 795	39 250	7 715	58 760

10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie	2 938	2 848
Équivalents de trésorerie	3 490	10 639
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 428	13 487
Banques (soldes créditeurs)	1	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	6 427	13 483

10.1.3.2 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs financiers de gestion des trésorerie	7	573
Total	7	573

Les actifs financiers de gestion trésorerie comprennent essentiellement des dépôts à terme supérieurs à trois mois contractés principalement par OCP SA.

10.1.3.3 ECHÉANCIER ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

Echéancier des actifs financiers de trésorerie

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et par l'investissement du Groupe.

A ce titre le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement au-delà d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	2 836				2 836
Dépôt à Terme	500	162			662
Total	3 336	162			3 497

10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il est à noter que le Groupe OCP a procédé, courant l'exercice 2020, à de nouveaux tirages à hauteur de 7,8 milliards de dirhams auprès de banques marocaines, compensés par des remboursements, selon les échéanciers prévus, d'une dette totale de 6,7 milliards dirhams.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Crédits financiers	28 560	26 646
Emprunts obligataires	24 936	26 840
Autres emprunts et dettes assimilées	3 441	3 934
Découverts bancaires	3	10
Endettement financier brut bancaire et obligataire	56 939	57 430
Equivalents de trésorerie	3 490	10 639
Disponibilités	2 938	2 848
Actifs financiers de gestion de trésorerie	7	573
Actifs financiers	6 435	14 060
Endettement financier net bancaire et obligataire	50 504	43 370
Dettes financières issues des contrats de location IFRS 16	1 820	2 129
Endettement financier divers	1 820	2 129
Endettement financier brut total	58 759	59 559
Endettement financier net total	52 324	45 499

Réconciliation de l'endettement net avec la variation de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Variation nette de la trésorerie	7 051	3 663
Variation des actifs financiers	567	5 081
Emission/ Remboursements d'emprunts	(800)	1 572
Autres variations	8	(10)
Variation de l'endettement financier net	6 826	10 306

10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges d'intérêt	(2 437)	(1 988)
Coût d'endettement financier brut	(2 437)	(1 988)
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	162	191
Autres produits d'intérêts	104	286
Produits financiers des placements	266	477
Coût d'endettement financier net	(2 171)	(1 511)

La hausse du coût de l'endettement net affiche une augmentation de 658 millions de dirhams courant l'exercice 2020 par rapport à l'exercice 2019. Ceci est principalement lié à la hausse de la charge d'intérêts pour un montant de 448 millions de dirhams expliquée essentiellement par la baisse de la capitalisation des coûts d'emprunt du fait de la continuité de la mise en service des projets industriels.

10.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés comme « Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Le Groupe a choisi d'évaluer ses actifs à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres non recyclables.

Autres produits et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement net de la partie efficace de la couverture des taux de change, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeurs et résultats sur actifs financiers.

10.2.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur Brute	Réévaluation	Net	Valeur Brute	Réévaluation	Net
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres	628	(523)	105	1 103	(564)	539
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	22		22	27		27
Créances sur cession d'immobilisations	19	(5)	14	39	(5)	35
Autres créances financières	977	(1)	976	420	(1)	419
Total des actifs financiers non courants	1 646	(528)	1 118	1 589	(569)	1 020

Les actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent aux titres non consolidés détenus par OCP S.A et ses filiales notamment OCP International.

La baisse enregistrée à fin décembre 2020 est expliquée par le reclassement de la participation d'OCP International dans le groupe espagnol Fertinagro des titres non consolidés vers les titres mis en équivalence. Il s'agit d'une participation de 20 % dans le capital de Fertinagro.SA pour un montant de 398 millions de dirhams.

La réévaluation concerne principalement la dépréciation des titres Heringer suite à ses difficultés financières.

Les autres créances financières correspondent principalement à une avance sur compte courant octroyée par OCP Hospitality à sa nouvelle filiale MHC.

10.2.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat de change sur opérations de financement	654	50
Charge/produit d'actualisation de crédit de TVA	(372)	(97)
Autres	(77)	(64)
Autres produits et charges financiers	204	(110)

Le résultat des autres produits et charges financiers a augmenté de 314 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2019. Ceci est expliqué par un gain de change net sur les emprunts libellés en monnaie étrangère de 654 millions de dirhams, du fait de la baisse du taux de change MAD/\$ qui est passé de 9,59 au 31 décembre 2019 à 8,90 au 31 décembre 2020. Ce gain de change été limité grâce à la couverture des flux de trésorerie mise en place en 2018 à hauteur de -1 474 millions de dirhams (cf. Note 4.1.3 Gestion du risque de change et du risque de crédit).

Par ailleurs, la charge financière nette de 372 millions de dirhams correspond à l'actualisation du crédit de TVA qui a généré une charge financière de 259 millions de dirhams en décembre 2020, et à l'actualisation de la dette relative aux intérêts précomptés post-payés selon la convention de financement du crédit de TVA qui a généré une charge financière de 107 millions de dirhams en 2020.

10.3. POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

10.3.1 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- **Niveau 1** : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- **Niveau 2** : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- **Niveau 3** : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

(En Millions de dirhams)	Au 31 décembre 2020					Au 31 décembre 2019				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6 428	6 428	6 428			13 487	13 487	13 487		
Actifs financiers de trésorerie	7	7		7		573	573		573	
Actifs financiers disponibles à la vente	539	539			539	539	539			539
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	27	27			27	27	27			27
Total Actifs financiers	7 001	7 001	6 428	7	566	14 627	14 627	13 487	573	566
Emprunts et dettes financières courants	11 795	11 795		11 795		7 267	7 267		7 267	
Emprunts et dettes financières non courants	46 964	52 832	25 816	27 017		52 292	57 828	29 969	27 859	
Total Passifs financiers	58 760	64 627	25 816	38 811		59 559	65 095	29 969	35 126	

10.3.2 GESTION DES RISQUES

10.3.2.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KFW, Banque européenne d'investissement, Agence française de développement, la Banque islamique de développement, Banque africaine de développement.

Le 13 mai 2020, Fitch a abaissé la notation de crédit de l'émetteur de BBB- à BB + et a fait passer les perspectives de stables à négatives en raison de paramètres de crédit plus faibles que prévu et d'une perspective négative attribuée à la notation de crédit du Royaume du Maroc.

10.3.2.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le Groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 4,6 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de cash pooling bancaire multi entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts –emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrice. Ce mécanisme est basé sur le mode Zero Balancing Account indirect qui consiste en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le cash pooling.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par OCP sur certains de ses clients.

10.3.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunts non utilisés	5 661	8 705
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	9 772	9 624
Emprunts garantis par l'Etat	308	368
Total des engagements reçus	15 741	18 697

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe. L'analyse des emprunts garantis par l'Etat est présentée dans la Note 13 « relations avec les actionnaires ».

10.3.2.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

A ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

Pré-qualification des contreparties

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de placement collectif OPCVM auprès desquelles le Groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites:

- Emission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas ;
- Emission de dettes privées autres que les contreparties bancaires: Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.

Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :

- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquide pour permettre au Groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

Diversification des contreparties

Les contreparties auxquelles est exposé le Groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

Fixation des limites par type d'instruments portés auprès d'une contrepartie

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investit directement sur ce type d'instrument ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

10.3.2.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. À ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation ;
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement..

Note 11 – Impôt sur le résultat

11.1. TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le Groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles.

A partir de 1^{er} janvier 2019, l'interprétation IFRIC 23, Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat, est venue compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat, en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe ont identifié des impacts de première application qui ont été comptabilisés en capitaux propres.

11.2. ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Charge/produit impôt exigible	(1 379)	(1 502)
Charge/produit impôt différé	475	(223)
Total de la charge	(904)	(1 725)

11.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
+Résultat net - Part du groupe	3 231	2 843
+Résultat net - Part des minoritaires	160	173
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(342)	(360)
+/-Impôt de la période	904	1 725
Résultat comptable consolidé avant impôt	3 952	4 381
+/- Différences permanentes*	1 055	1 208
= Résultat fiscal consolidé	5 007	5 589
Taux d'imposition théorique	22,78 %	22,50 %
=Impôt théorique **	(1 141)	(1 257)
Déficits fiscaux		
Différence de taux d'impôt par rapport à OCP SA	32	(574)
Report variable	47	113
Autres éléments	157	(7)
= charges d'impôts de l'exercice	(904)	(1 725)
dont		
<i>impôt exigible</i>	(1 379)	(1 502)
<i>impôt différé</i>	475	(223)

(*) Les principales différences permanentes sont les charges des exercices antérieurs, la charge pour redressement fiscal, les subventions et dons non déductibles et les revenus des titres de participation.

(**) Le taux d'impôt théorique tient compte du chiffre d'affaires local imposé à 30 % et de celui à l'exportation réalisé en devises imposé à 17,5 %

11.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	Mouvement de l'activité en résultat	Variation périmètre de consolidation	31 décembre 2020
Impôts différés actifs bruts	79	541		620
Impôts différés actifs non appréhendés				
Impôts différés actifs nets	79	541		620
Impôts différés passifs	1 031	264		1 295

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Différences temporaires	1 604	1 323
Elimination des résultats internes	547	632
Immobilisations incorporelles	58	(348)
Immobilisations corporelles	20	20
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	49	49
Autres éléments de l'actif	83	5
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Déficits fiscaux reportables	379	73
Compensation	(4 402)	(3 956)
Total des impôts différés actifs	620	79

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Différences temporaires	3	3
Elimination des résultats internes	(223)	(223)
Immobilisations incorporelles	114	109
Immobilisations corporelles	5 343	4 659
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(190)	(238)
Autres provisions	353	93
Déficits fiscaux reportables	(380)	(91)
Autres	229	228
Compensation	(4 402)	(3 956)
Total des impôts différés passifs	1 295	1 031

Note 12 – Capitaux propres, dividendes et résultat par action

12.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2020, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions OCP sont détenues par sa filiale SADV.

<i>(En nombres d'action)</i>	<i>Actions ordinaires</i>
En circulation au 1^{er} Janvier 2020	82 875 000
Emissions en numéraire sur l'exercice	
En circulation au 31 Décembre 2020	82 875 000
Valeur nominale	100 Dirhams

12.2. DIVIDENDES

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2020 pour 4 461 millions de dirhams correspondent à un dividende net par action de 54,30 dirhams.

	<i>31 Décembre 2020</i>	<i>31 Décembre 2019</i>
Montant du dividende (en millions de dirhams)	4 461	3 346
Montant du dividende par action (en dirhams)	54,30	40,73

12.3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

	<i>Exercice 2020</i>	<i>Exercice 2019</i>
Résultat net part du Groupe ajusté (en millions de dirhams)*	2 821	2 428
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	729 300	729 300
Nombre d'actions pour le calcul du résultat	82 145 700	82 145 700
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	34,34	29,56

⁽¹⁾ En application de la norme IAS 33.9 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super-subordonnés émis par OCP (-410 millions de dirhams).

Note 13 – Relations avec les actionnaires

L'État marocain est actionnaire de l'OCP avec une part majoritaire de 94,12 %. Le groupe BCP en détient 5,00 % avec une participation directe et des participations à travers ses filiales Socinvest, Infra Maroc Capital et Prev Invest.SA. A ce titre, les actionnaires perçoivent des dividendes annuellement conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société ainsi que d'autres éléments qui peuvent être considérés comme pertinents par le Conseil d'administration.

En 2020, L'Etat marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 4,24 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2019.

L'OCP a un statut de Société Anonyme depuis mars 2008. Antérieurement à cette date, l'OCP, en tant qu'entreprise publique, a bénéficié de la garantie de l'Etat pour les emprunts contractés auprès d'organismes étrangers.

<i>Objet de l'emprunt</i>	<i>Devise de l'emprunt</i>	<i>Date de l'emprunt</i>	<i>Montants en millions de dirhams au 31 décembre 2020</i>	<i>Montants en millions de dirhams au 31 décembre 2019</i>
Consolidation encours des emprunts AFD	EUR	2005	253	279
Installations Minières Sidi Chennane	EUR	2002	50	82
Renouvellement du bac de circulation et du circuit d'alimentation du soufre de l'unité sulfurique	EUR	2007	5	6
Acquisitions de 2 Pelles Hydrauliques	EUR	2001		1
TOTAL	EUR		308	368

Au même titre que toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'Etat marocain.

Le tableau suivant indique les transactions réalisées avec l'Etat ou avec les entreprises sous contrôle étatique ainsi qu'avec BCP pour les exercices 2019 et 2020 :

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2020</i>		<i>Exercice 2019</i>	
	<i>Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat</i>	<i>BCP</i>	<i>Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat</i>	<i>BCP</i>
Intérêts des placements	55	36	84	63
Coût d'utilités	992		1 014	
Autres charges d'exploitation	324		272	
Intérêts d'emprunts	39	148	20	101
Déductions des charges sociales	550		538	
Charges de transport ONCF	995		962	
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	
Achats d'immobilisations et de stocks	35		95	

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2020</i>		<i>31 décembre 2019</i>	
	<i>Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat</i>	<i>BCP</i>	<i>Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat</i>	<i>BCP</i>
Dettes Commerciales	717		531	
Autres créances et dettes (crédeurs)	580		702	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	183	759	382	2 365
Placements	500		2 000	
Emprunts	1 730	4 162	807	4 635



GROUPE OCP

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 77.591 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 3.391. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations » et 8.2 « variations des immobilisations corporelles »)</p> <p>Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 109.494 (soit 66% du total des actifs). Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La définition des durées d'utilité retenues par composants ▪ La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation. ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement. ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet. ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2020 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production, aux budgets, et aux performances historiques. ▪ pour les actifs/UGT présentant des indices de perte de valeurs, nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et l'appréciation de la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés.
<p>Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes génèrent à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39. ▪ examiner notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable au vu des réalisations historiques et des budgets.

<p>Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1^{er} septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.</p> <p>Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.</p> <p>Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La comptabilisation en OCI (<i>Other Comprehensive Income</i>), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ▪ La comptabilisation de la part non efficace en résultat ▪ Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39. ▪ analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ▪ examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.
<p>Provision pour avantages au personnel (cf. note 5.1.3 «Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable»)</p> <p>Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.525 au 31 décembre 2020.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché. ▪ apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité. ▪ examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux. ▪ analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2022, au regard de l'évolution des textes réglementaires.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2022.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Auditeurs Contractuels


ERNST & YOUNG
Société Anonyme Marocaine à capital mixte
Régistrée au Tribunal de Commerce de Casablanca
N° 29.123/06 - N° 29.123/06
Casablanca
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 26
Bachir TAZI
Associé


DELOITTE AUDIT
Société Anonyme Marocaine à capital mixte
Régistrée au Tribunal de Commerce de Casablanca
N° 29.123/06 - N° 29.123/06
Casablanca
Tél : (0522) 22 40 25 / (05 22 22 47 34)
Fax : (05 22 22 40 78 / 47 39)
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

